

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 26 mars 2021

N° CP-2021-3-3-10

3^{ème} Commission

Commission de l'attractivité économique et de la transition énergétique et écologique

Service instructeur

Transition énergétique, développement durable et innovation

Service consulté

ADHÉSION À L'ASSOCIATION FRANCE HYDROGÈNE

Résumé : Le Département du Haut-Rhin, suite à la fermeture du centre de production nucléaire de FESSENHEIM, a fait le choix de renforcer son engagement dans le domaine de la transition énergétique. Ce rapport propose l'adhésion de la CeA à l'Association France Hydrogène qui fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France pour un montant annuel de 2 400 €.

Le Département du Haut-Rhin, suite à la fermeture du centre de production nucléaire de FESSENHEIM, a renforcé son engagement dans le domaine de la transition énergétique, pour permettre de passer progressivement d'un système énergétique basé essentiellement sur les énergies fossiles à des sources énergétiques moins centralisées, diversifiées et renouvelables.

Le travail initié sur la pyrolyse ou sur l'hydrogène fatal sur le Haut-Rhin pourra être étendu à tout le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

L'association France Hydrogène fédère des acteurs de l'hydrogène : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôle de compétitivité, collectivités territoriales et associations régionales et assure, avec le soutien de l'ADEME, l'animation de cette filière industrielle d'avenir. L'ambition de France Hydrogène est d'accélérer le développement de solutions hydrogènes au bénéfice de la transition énergétique et d'accompagner les porteurs de projets dans le cas des appels à manifestations ou via un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement.

La CeA, en devenant membre de l'association France Hydrogène, montre son ambition de participer au développement de la filière hydrogène sur son territoire.

Il vous est également proposé de désigner Monsieur Michel HABIG comme représentant de la CeA au sein de l'association France Hydrogène.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver les statuts et le règlement intérieur de l'association France Hydrogène, joints en annexe du présent rapport,
- Adhérer à l'association France Hydrogène, conformément aux statuts joints en annexe du présent rapport,
- Désigner Monsieur Michel HABIG pour représenter la CeA au sein de l'association France Hydrogène,
- Verser une cotisation de 2 400 € prélevée sur le programme 229 opération P229O008 chapitre 011 nature 6281 fonction 758.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY